

La Conférence

Kawkab al-Sharq, 15 avril 1933

On dit qu'hier était le jour qu'on appelle vendredi, et on dit que ce jour est, chez les musulmans, un jour insigne, où se tient la prière publique, celle-ci coïncidant avec midi. On dit que cette prière publique, en ce jour-là, revêt une importance qu'aucune autre prière de midi, en aucun autre jour, ne possède. Il est prescrit aux musulmans de s'y presser, et de délaisser vente et commerce, ainsi que les autres intérêts qui touchent aux diverses nécessités de la vie. Et l'on dit que la tradition islamique voulait que les États musulmans entourassent cette prière d'un soin particulier, en sorte que ceux qui détiennent l'autorité y assistent — eux qui, aux premiers âges de l'islam, avaient coutume de la diriger eux-mêmes.

Tout cela se dit, tout cela s'enseigne à al-Azhar la Noble, et tout cela, tout musulman le sait dès qu'il atteint l'âge de raison et que la prière devient pour lui obligatoire. Et tout cela, l'Égypte officielle et l'Égypte populaire y croient également, parce que la religion l'ordonne, et parce que la Constitution dispose que l'islam est la religion de l'État.

Vous lirez peut-être les journaux d'aujourd'hui, parus ce matin, et vous y verrez qu'un certain homme, du nom de Mustafa al-Nahhas, assistait à cette prière dans l'une des grandes mosquées des musulmans. On massa pour lui des troupes autour de la mosquée, et l'on massa pour lui des troupes à l'intérieur de la mosquée, car cet homme ne peut guère aller ni venir sans que le Cabinet ne s'en trouve agité, redoutant, à chacun de ses allées et venues, pour l'ordre et la stabilité de la paix ; si bien qu'il se voit contraint de le faire suivre par des soldats lorsqu'il se lève, contraint de le faire garder par des soldats lorsqu'il dort, réduit à poster des soldats pour l'observer lorsqu'il prie, et réduit à le surveiller lorsqu'il jeûne.

Aussi a-t-il, hier, massé des troupes autour de la mosquée, et aussi empêche-t-il un groupe de musulmans d'assister à la prière des musulmans et d'accomplir un devoir que Dieu a imposé aux musulmans, parce qu'il redoute cet homme pour les musulmans. Et tandis que cet homme priait, cerné de soldats postés pour lui à l'intérieur de la mosquée comme à l'extérieur — des fouets aux mains des uns, des bâtons aux mains des autres, et dans le cœur de tous, selon toute vraisemblance, l'ardent désir d'accomplir eux-mêmes la prière et de purifier leur

conscience devant Dieu, l'espace d'une heure du jour — un groupe de ministres de l'État et un groupe de députés de l'État assistaient, dans l'une des demeures de l'État, à une conférence de la plus haute gravité, aux conséquences les plus lointaines, dont la tenue, hier, à cette heure même, en ce lieu même, ne pouvait être différée, tant la vie des musulmans en dépendait, tant le bon ordre de leurs affaires en était suspendu.

Je pense que vous avez déjà entendu parler de cette conférence, et je pense que vous avez déjà saisi les graves questions qu'elle étudiait et débattait, sans jamais chercher à les mener à une solution qui pût rendre aux musulmans une vie saine après la corruption, et à leurs âmes la paix après le trouble... !

Mais si vous n'avez pas encore entendu parler de cette conférence, ni saisi le grave objet de ses délibérations, peut-être commencerez-vous à le pressentir en apprenant que le ministre des Traditions y prenait part, et en apprenant que le ministre des Waqfs y prenait part également, et en apprenant que le chef de l'opposition officielle et ses compagnons de l'opposition officielle y prenaient part eux aussi. C'était donc là une conférence des partisans et des opposants, tenue hier matin pour effacer le mal qui avait surgi entre les deux camps, et pour dissiper le différend qui s'était élevé entre eux.

Vous conviendrez avec moi que l'inimitié entre partisans et opposants à la Chambre des députés est un danger pour la sécurité de l'État et la stabilité de son ordre, et que les ministres et les députés doivent donc s'y consacrer — et que le ministre des Traditions et le ministre des Waqfs doivent s'y consacrer tout particulièrement ; car au premier revient l'éducation de la jeunesse et l'habitude à lui donner de faire passer les intérêts de l'État avant toute chose, et au second, en vertu des nouveaux règlements, revient la tutelle d'al-Azhar la Noble, qu'il doit conduire dans cette même voie droite qui fait passer les intérêts de l'État avant toute chose !

Vous conviendrez encore avec moi que faire passer les intérêts de l'État avant toute chose exigeait que l'on choisit, hier, précisément cette heure-là pour dissiper le différend né avant-hier entre partisans et opposants à la Chambre des députés — car la prière du vendredi revient chaque semaine, et si on la manque une fois, on ne la manquera peut-être pas la fois suivante. Mais le différend ne naît pas, chaque semaine, entre partisans et opposants à la Chambre des députés ; aussi n'y avait-il nul

mal à ce que les ministres et les députés de l'État se consacraient à effacer le mal lorsqu'il surgit — et il surgit rarement — et à dissiper le différend lorsqu'il naît — et il naît rarement. Ainsi furent servis, hier, tout à la fois les intérêts de ce monde et ceux de la religion... !

Les ministres des Traditions, des Waqfs et de l'Agriculture effacent le mal et dissipent le différend entre les députés. Le ministre de l'Intérieur poste des soldats à l'intérieur de la grande mosquée et à l'extérieur, pour surveiller un homme qui prie parmi le peuple, cet homme étant Mustafa al-Nahhas. Quant au président du Conseil, il est souffrant et se repose. Quant aux autres ministres, Dieu seul — et eux-mêmes — savent à quoi ils s'emploient. Et chacun a accompli sa tâche : les ministres et les députés ont effacé le mal et dissipé le différend, et ramené les choses à leur état premier ; les soldats ont assiégé et monté la garde ; et al-Nahhas a prié, et regagné sa demeure sain et sauf.

Et qu'ont donc les Égyptiens à espérer, après cela ? Leurs affaires religieuses sont réglées, leurs affaires temporelles sont réglées, et tout s'est passé le mieux du monde — comme si nous avions été inspirés, hier, en écrivant que le différend surgit entre partisans et opposants ne comportait ni danger ni mal, et que ceux qui en grossissent l'importance, qui en exagèrent la gravité, et qui y attachent de longs espoirs et de vastes attentes, pèchent par excès. Car la majorité, à la Chambre des députés, se garde trop bien de provoquer la colère de la minorité, et la minorité, à la Chambre des députés, est trop habile et trop avisée pour laisser sa colère se prolonger bien longtemps.

Nous étions bien inspirés en écrivant cela hier ; car la querelle entre les querelleurs se révéla trop brève pour durer plusieurs jours, et trop légère pour exiger un long effort afin d'en guérir le mal et d'en ôter les causes. Il suffit qu'on en posât les prémices dans des séances secrètes tenues entre tel membre et tel autre, entre tel député et tel ministre ; puis vint la conférence générale, où se réunirent les mécontents et ceux qu'il fallait apaiser ; ceux-là reprochaient, ceux-ci s'excusaient, et les uns et les autres s'accordaient ouvertement sur ce dont ils étaient déjà convenus en secret : à savoir que l'on rédigeât deux formules, dont l'une serait lue par le président de la Chambre, s'excusant au nom de la majorité, et l'autre par le chef de l'opposition, proclamant la satisfaction de la minorité. Et une fois les deux formules lues, tout redevint clair, et les rapports entre opposants et partisans revinrent à ce qu'ils étaient auparavant, savoir le soutien du Cabinet et le renfort qu'on lui prête ; les

uns le soutenant par leur appui, les autres le soutenant par leur opposition !

Et vous me demanderez, après cela, comment s'est trouvé voté, avec les millions qu'il contient, le budget des Travaux publics, en moins de deux heures ? Et comment il a été voté sans que la Chambre en eût étudié le détail ? Et comment il fut transmis au Sénat sans que trente-cinq députés seulement n'eussent voté pour lui ?

Et vous me demanderez, après cela, au sujet des interpellations des interpellateurs, et des questions des questionneurs, et au sujet du barrage de Jebel Aulia : le budget de l'État en autorise-t-il la construction, ou ne l'autorise-t-il pas ? Le trésor de l'État peut-il en supporter les dépenses, ou s'en trouve-t-il incapable ? Et vous me demanderez, après cela, au sujet du mémoire du sous-secrétaire d'État aux Finances relatif à ce barrage, et de l'avis du conseiller financier sur cette même affaire : la Chambre les connaît-elle, ou les ignore-t-elle ? Doivent-ils être révélés, ou tenus cachés ?

Vous m'interrogez sur tout cela, et je n'éprouve nulle peine ni nulle difficulté à répondre, car la chose est simple, bien plus simple que vous ne le pensez. Tout cela s'est évanoui parce que la paix s'est faite entre partisans et opposants, dans cette conférence que les ministres et les députés ont tenue hier matin dans la Maison pharaonique. Ils n'ont tenu leur conférence, à cette heure même, en ce jour même, en ce lieu même, que pour que tout cela s'évanouît, que les députés l'oubliassent, et que tout le monde l'oubliât également.

Il ne serait bon ni pour le Cabinet, ni pour le Parlement, ni pour les Égyptiens, que l'on reparlât du barrage, alors que chacun sait déjà que la construction de ce barrage dépasse, en ces temps-ci, les capacités de l'État. Il ne serait bon pour personne que le Cabinet fût mis dans l'embarras en laissant apparaître le mémoire du sous-secrétaire aux Finances et l'avis du conseiller financier ; car il est des secrets qu'on ne saurait, en aucun cas, révéler ! Il ne serait bon pour personne que l'on revînt sur le détail du budget des Travaux publics, après que le président de la Chambre des députés l'eût déjà roulé en bloc et emporté d'un trait ; car l'examen de ce détail pourrait bien susciter mainte rumeur et mainte cancan ! Il ne serait bon pour personne que le président de la Chambre des députés reconnût lui-même avoir enfreint le règlement, en transmettant le budget au Sénat avant que les députés ne l'eussent approuvé. Rien de tout cela n'est bon ; le seul bien, tout le bien, consiste

à tirer le rideau sur ce qui fut, et à laisser la Chambre reprendre son cours calme et paisible, contente d'elle-même et du Cabinet, et donnant à son tour satisfaction, à elle-même comme au Cabinet !

Quant à ceux qui tournaient autour de ce différend, en attendant de lui la grave crise qui eût pu tout bouleverser de fond en comble, contraindre le Cabinet à la démission, et préparer la voie à une ère nouvelle et à un nouveau Cabinet, ils devront peut-être avaler quelque déception... ! Mais ils sont accoutumés à cette amertume ; que d'espoirs ils ont formés, et que de fois ces espoirs ont été déçus ; que de souhaits ils ont formés, et que de fois ces souhaits se sont révélés menteurs ! C'est que les espoirs qui ne s'appuient pas sur le peuple ne valent rien, et les souhaits qui ne s'en remettent pas à la nation ne pèsent rien.

Il ne fait aucun doute que le Cabinet actuel finira par démissionner ; mais il ne fait pas moins de doute que ce qui le contraindra à la démission ne sera ni le Parlement, ni quiconque s'y trouve, partisan ou opposant. Peut-être la seule chose qui puisse épargner à l'Égypte ce qu'elle endure, et la délivrer du souci que lui cause le Cabinet actuel, est-elle simplement la patience à son égard, et la constance devant le mal apparent et la ruse cachée qu'il fait peser sur le peuple. Quant à la nation, elle est patiente et constante ; ni le désespoir ni la faiblesse ne trouvent vers elle de chemin. Puissent donc ceux qui s'impatientent porter les yeux sur elle, et y trouver le bon exemple et le digne modèle... ?